



**SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE EMMANUEL-CHÉNARD
600, 28^e AVENUE, DEUX-MONTAGNES**

MERCREDI 25 MARS 2026 À 18H30 AU SALON DU PERSONNEL

1	Présences et vérification du quorum				
	Vincent Garcia (président)	A	Julie Côté (enseignante)	A	Ouverture de l'assemblée à 18 h 46.
	Théophraste Lafia (vice-président) (substitut – comité de parents)	x	Pascale Labine (enseignante)	x	
	Éliane Allalé (Représentante – comité de parents)	x	Caroline Monfette (enseignante)	x	
	Roxane Lefèbvre	x	Nadia Larouche (enseignante substitut)	x	
	Jessica Métivier	x	Annie Saulnier (service de garde)	x	
	Audrey Bossé (substitut)		Pascale L'Ecuyer (soutien)	x	
	Julie Bherer (substitut)	x	Nathalie Fraser (soutien substitut)		
			Josianne Leblanc (directrice)	x	
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour				
	Caroline Monfette propose l'adoption de l'ordre du jour. Pascale Labine seconde l'adoption de l'ordre du jour.				
	Adopté à l'unanimité Résolution : CE-25-26/49				
3	Mot de la présidence				
4	Mot de la directrice				
	<ul style="list-style-type: none">- Merci M. Lafia pour les sucreries!- La collecte de sang annuelle aura lieu le 9 mai 2026.- Suivi sur le déroulement de la pratique de confinement barricadé du 4 février dernier.- Prix Fondation Desjardins et Solidarité École! : remise de 3000\$ à Nadia (projets de robotique) et à Chantal (projets Santé globale).				
5	Parole au public				
6	Travaux et décisions du conseil				
	6.1 – Adoption des procès-verbaux du 20 janvier et 24 février 2026				
	Annie Saulnier propose l'adoption des procès-verbaux du 20 janvier et du 24 février 2026. Eliane Allalé seconde l'adoption des procès-verbaux du 20 janvier et du 24 février 2026.				
	Adopté à l'unanimité Résolution : CE-25-26/50				

6.2 – Critères de sélection de la direction d'école (Fiche 9)

La direction présente les critères de sélection de la direction d'école qui avait été adoptés en 2025. La direction fera parvenir à la direction générale les critères adoptés.

Ajout d'un point : démontrer une conduite irréprochable et un sens éthique élevé, garantissant une gestion intègre et exemplaire de l'établissement.

Roxanne Lefèbvre propose l'adoption des critères de sélection de la direction d'école.

Eliane Allalé seconde l'adoption des critères de sélection de la direction d'école.

Adopté à l'unanimité
Résolution : CE-25-26/51

6.3 – Consultation Politique de transport OS-TR-01 [Si applicable]

Non applicable

6.4 – Règles de fonctionnement du service de garde (Fiche 10)

La direction présente les règles de fonctionnement du service de garde et répond aux questions. ATTENDU que, conformément à l'article 77.2 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement doit adopter, sur la base de la proposition de la direction de l'école, les règles de fonctionnement du service de garde, établies en conformité avec les modalités d'organisation convenues avec le Centre de services scolaire en vertu de l'article 256 LIP;

ATTENDU que, conformément à l'article 4 du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, un document dans lequel sont clairement établies les règles de fonctionnement du service de garde doit être remis au parent de l'élève qui y est inscrit, au moment de l'inscription et chaque fois qu'une modification y est apportée;

ATTENDU que les règles de fonctionnement adoptées par le conseil d'établissement doivent être conformes aux orientations de la Politique organisationnelle des services de garde du CSSMI (SEJ-18);

ATTENDU que les contributions financières déterminées dans les règles de fonctionnement pour les différents types de fréquentation doivent être conformes à la Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08);

ATTENDU que les règles de fonctionnement doivent être conformes au modèle proposé par le CSSMI;

ATTENDU les discussions que le conseil d'établissement a eues au sujet du fonctionnement du service de garde en respect des besoins et de la réalité de leur milieu;

Il est proposé par : Jessica Métivier

Il est secondé par : Caroline Monfette

d'ADOPTER les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2026-2027 qui sont déposées en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution : CE-25-26/52

6.5 – Grille-matières 2026-2027 (Fiche 15)

La direction présente le tableau du temps alloué à chaque grille-matières et répond aux questions.

Éliane Allalé propose l'approbation de la grille-matières 2026-2027.

Caroline Monfette seconde l'approbation de la grille-matières 2026-2027.

Approuvé à l'unanimité
Résolution : CE-25-26/53

6.6 – Approbation de la dérogation pour le PAI pour l'année scolaire 2026-2027

La direction présente la demande de dérogation pour le PAI pour l'année scolaire 26-27.

Caroline Monfette propose l'approbation de la dérogation pour le PAI pour l'année scolaire 26-27.

Annie Saulnier seconde l'approbation de la dérogation pour le PAI pour l'année scolaire 26-27.

Approuvé à l'unanimité
Résolution : CE-25-26/54

6.7 – Reconnaissance des parents engagés! Du 31 mai au 6 juin

La direction présente l'invitation de la Fédération des comités de parents du Québec et les invite à se prononcer sur leur participation.

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Mérite vise à honorer un parent (ou un groupe de parents ayant des réalisations communes) qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans notre école ;

IL EST PROPOSÉ par Jessica Métivier appuyé par Roxane Lefèbvre
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ par les membres du conseil d'établissement

de participer à la Semaine de l'engagement parental 2026 et de remettre des prix de la catégorie Mérite.

Résolution : CE-25-26/55

6.8 Campagnes de financement de la Fondation

La direction présente les activités de financement à venir pour l'hiver et printemps 2026.

- Orthographathon – du 2 avril au 15 mai
- Vente de semis (date à confirmer)

Pascale Labine propose l'adoption des 2 activités de financement de la Fondation.

Caroline Monfette seconde l'adoption des 2 activités de financement de la Fondation.

Adopté à l'unanimité

Résolution : CE-25-26/56	
6.9 Sorties/activités et demandes à la fondation (Fiche 16)	
Demandes à la Fondation :	
La direction présente les demandes à la Fondation qui doivent être approuvées.	
<ul style="list-style-type: none"> • TNI mobile pour gymnase et autres activités dans l'école (voir lettre à la Fondation) : – 5250\$ • Fête des finissants- 2500\$ • Poussins – 70\$ au maximum 	
Proposé par M. Lafia et secondé par Pascale Labine.	
Approuvé à l'unanimité Résolution : CE-25-26/57	
7	Suivi budgétaire
	7.1 - Approbation des dépenses reliées aux fonds spéciaux et au reliquat (Fiche 21)
	La direction fait le suivi sur les dépenses reliées aux fonds spéciaux et au reliquat.
	M. Lafia propose l'approbation des dépenses liées aux fonds spéciaux.
	Roxane Lefebvre seconde l'approbation des dépenses liées aux fonds spéciaux.
	Approuvé à l'unanimité Résolution : CE-25-26/58
8	Information générale
	8.1 – Membres du CÉ
	Mme Roxane demande s'il y a eu des nouvelles concernant les budgets pour la cour d'école.
	Mme Leblanc mentionne que les balançoires seront réparées. Un suivi pourrait être fait avec la ville afin d'évaluer la possibilité qu'elle puisse payer les réparations de la glissade.
	Mme Roxane soulève qu'il n'y a pas beaucoup de jeux sur la cour. Il faudrait faire un rappel aux enseignants qu'il y en a d'autres de disponibles au besoin. Elle nous informe qu'elle fera une proposition éventuellement pour améliorer la cour. M. Lafia demande s'il sera possible d'inviter la députée lors de la présentation du projet.
	8.2 – Comité de parents
	Mme Allalé nous parle de l'application Clic école. Elle nous parle de la boîte à outils des conseils d'établissement. On y retrouve plusieurs informations sur les écoles du CSSMI. Elle nomme les bons coups des écoles. Elle nous informe qu'il y a une nouvelle page Facebook du CSSMI.
	8.3 – Personnel enseignant
	Mme Monfette nous fait part que nous sommes en fin d'étape et en révision des plans d'intervention.
	Mme Larouche partage son projet des Super Recycleurs dans lequel certains élèves animeront des ateliers dans les classes.
	8.4 – Personnel de soutien
	Mme L'Ecuyer présente le parcours actif. C'est une très belle acquisition dans l'école, autant pour les élèves qui ont besoin de bouger que pour en récompenser d'autres.
	8.5 – Service de garde
	Mme Saulnier nous informe que les inscriptions au SDG se dérouleront sous peu.

9	<p>Varia</p> <p>Mme Roxanne questionne sur l'entrée à l'école des nouveaux élèves du préscolaire. Mme Bherer questionne à savoir si le spectacle de talents aura toujours lieu. On l'informe que le comité y travaille toujours. M. Lafia nous partage le projet OPTI-Champion, un concours offert aux jeunes de 10 à 15 ans. Le prochain aura lieu le 12 avril 2026 au Club Optimiste de Saint-Eustache.</p>
10	<p>Levée de l'assemblée</p> <p>Caroline Monfette propose la levée de l'assemblée à 20 h 48.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité Résolution : CE-25-26/59</p>
	<p>Lien pour accéder à la formation obligatoire pour les nouveaux membres</p> <p>Les nouveaux membres sont invités à visionner les 7 capsules de base ainsi que les capsules complémentaires au courant de l'année. Elles sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/</p>



Josianne Leblanc
Directrice



Vincent Garcia
Présidence

↙
Théophraste Lafia
vice-présidence

